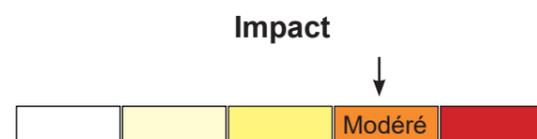




Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 42 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

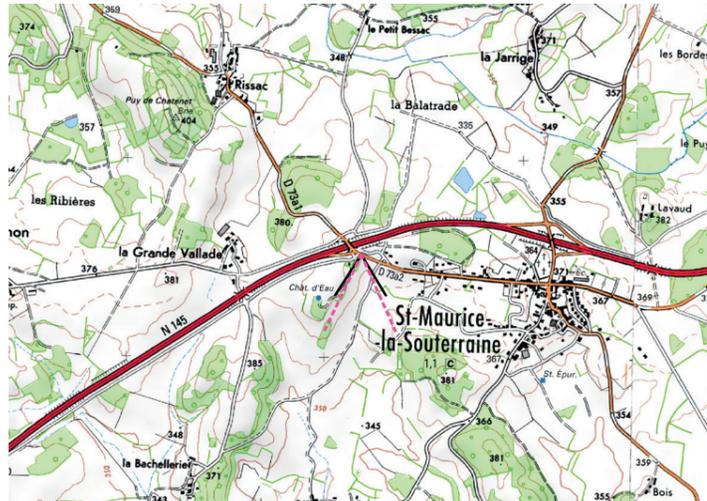
Commentaire : La N145 permet un large panorama en direction des Monts d'Ambazac et des Monts de Saint-Goussaud, séparés par le col de la Roche. La silhouette bleutée des deux massifs est bien identifiable. Le projet vient se juxtaposer à cette toile de fond. Deux éoliennes se superposent aux Monts de Saint-Goussaud sur la gauche et les trois autres se superposent aux Monts d'Ambazac sur la droite. Les éoliennes deviennent ici l'élément d'attraction visuelle principal en raison de leur échelle, faisant passer ces massifs au second plan. Les éoliennes semblent presque former deux parcs différents en raison de leur écartement. On aperçoit sur la droite les quatre éoliennes du projet de Bersac-sur-Rivalier, sur la ligne de crête. Le projet de Laurière apparaît dans le lointain à l'arrière d'E5. Celles-ci sont toutefois assez discrètes, étant donné la distance (18,4 km).



AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE : Vue 4 : St-Maurice-la-Souterraine - D73a2 (accès ouest), à proximité de la N145

Enjeux : Axe de communication

Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial sans les éoliennes à 50°



Photographie de l'état simulé



Caractéristiques de la prise de vue

Identifiant	4
Coordonnées L93	X: 578108; Y: 6569691
Altitude	378
Date et heure	28/06/2018 17h17
Eolienne la plus proche	7 831 m
Eolienne la plus éloignée	9 007 m
Nombre d'éoliennes visibles	5
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur d'axe	125 m
Nombre d'éoliennes	5
Orientation du rotor	Vers l'observateur



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 42 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Commentaire : La situation dominante et le premier plan dégagé (prairies) permettent une vue panoramique avec comme toile de fond la silhouette bleutée des Monts d'Ambazac. Le projet éolien se superpose à ce massif et est donc en covisibilité directe avec ce dernier. Les éoliennes paraissent relativement imposantes malgré l'éloignement en raison du rapport d'échelle avec les Monts. Il n'y a toutefois pas d'effet d'écrasement ni de dominance, les éoliennes étant situées en avant du relief, sur un plan différent de celui des monts. L'implantation est bien lisible malgré qu'elle soit asymétrique.

Le projet éolien est en covisibilité avec le projet de Bersac-sur-Rivalier. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du projet éolien sur la droite. Les deux parcs ne s'inscrivent pas sur les mêmes structures et sont positionnés sur des plans différents, bien lisibles et identifiables (projet de Folles sur un plan intermédiaire et projet de Bersac-sur-Rivalier sur la ligne de crête des Monts d'Ambazac en arrière-plan), ce qui les rend bien distincts. Les deux parcs ne présentent par ailleurs pas d'effet de superposition, et suivent la même orientation, globalement parallèle au massif. L'emprise totale de l'éolien est toutefois assez importante (angle d'occupation de l'horizon de 36,5°).

Impact



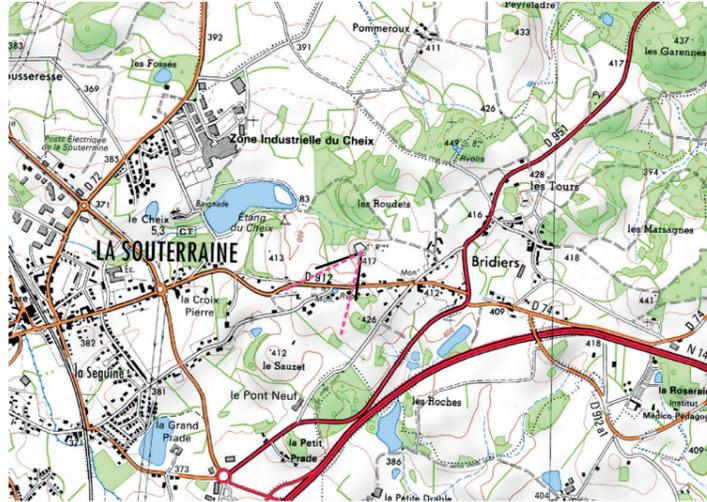
Effet cumulé



AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE : Vue 5 : La Souterraine - Sommet de la Tour de Bridiers

Enjeux : Patrimoine

Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial sans les éoliennes à 50°



Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	5
Coordonnées L93	X: 585493; Y: 6572445
Altitude	411,5
Date et heure	04/07/2017 15h57
Eolienne la plus proche	11 834 m
Eolienne la plus éloignée	13 842 m
Nombre d'éoliennes visibles	5
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur d'axe	125 m
Nombre d'éoliennes	5
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Photographie de l'état simulé





Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 42 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Commentaire : Le sommet de la tour de Bridiers, ouverte au public une partie de l'année, offre une vue à 360° sur les environs. Le projet se distingue assez nettement (en fonction des conditions climatiques), avec en arrière-plan la silhouette des Monts d'Ambazac. La perception de ce massif est quelque peu brouillée par la superposition des éoliennes.

La perception des deux «groupes» d'éoliennes est ici peu claire. Quatre éoliennes semblent regroupées sur la droite, formant un alignement irrégulier, tandis que la cinquième apparaît à l'écart sur la gauche. L'ensemble paraît ainsi peu homogène. Le parc de Bersac-sur-Rivalier se détache en arrière-plan de cette dernière éolienne, contribuant à brouiller la lecture de l'ensemble. Les deux parcs sont toutefois regroupés dans un même champ de vision, occupant une emprise relativement limitée au regard de l'étendue du panorama. On note la présence de deux antennes sur la droite, qui se détachent également assez nettement.

On aperçoit également le projet de Châteauponsac plus à l'écart, sur la droite, lointain et partiellement masqué par le relief, ainsi que le parc de La Souterraine sur la droite.

Le projet est en covisibilité avec l'église de La Souterraine (MH) sur la droite du panorama (voir page précédente), mais l'écartement est important (angle de 51°) et il n'y a donc pas de covisibilité directe. De plus, l'église est peu perceptible, «noyée» dans la silhouette urbaine de la ville. L'impact sur ce monument (et non sur la vue en général) est par conséquent considéré comme très faible.

Le projet s'inscrit ici dans un paysage de campagne périurbaine avec une occupation humaine très présente (habitat pavillonnaire).

